



Communiqué de presse

25 novembre 2017 : Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes, une journée de sensibilisation indispensable

Dans le cadre de la journée pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes, la Grande Loge Féminine de France tient à dénoncer la multiplication et la banalisation des faits de violences dont les femmes sont victimes.

Se référant aux événements récents, les femmes s'affranchissent de la honte et parlent enfin de ce qu'elles subissent. Que ce soit dans l'espace public ou domestique, professionnel ou privé, les femmes, y compris des mineures loin de la maturité sexuelle, continuent à vivre la violence au quotidien.

Harcèlement de rue, harcèlement au travail, sexisme, discriminations, atteintes à l'intégrité physique et psychique, rapports sexuels non consentis, viols... sont autant de formes de violences génératrices de traumatismes parfois irréversibles, non reconnus ou minimisés, souvent gardés secrets. Des stigmates invisibles peuvent se révéler par une suite d'échecs personnels et professionnels.

Face à toutes ces agressions et à ces risques, les femmes sont contraintes à s'autocensurer.

On leur a "appris" à intérioriser l'angoisse.

On leur a "appris" à renoncer.

On leur a "appris" à se taire, à se cacher, à se glisser dans le moule convenu, à exercer un métier de fille, "appris" à choisir par défaut, à hypothéquer leur parcours ou à marchander leur corps, pour avancer, ou pour manger.

On ne leur a pas appris à dire NON.

Les femmes doivent désormais « Oser dire - Oser agir- Oser parler »

La Grande Loge Féminine de France refuse de considérer cette situation comme une fatalité pour les femmes et s'inquiète d'un environnement qui se dégrade toujours plus.

La Grande Loge Féminine de France rappelle leurs engagements aux Etats Européens signataires de la Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en 2014, relative à la prévention et à la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

La Grande Loge Féminine de France demande aux gouvernements concernés la mise en œuvre réelle de ce Traité Européen, et aux autres Etats sa ratification sans restriction.

La Grande Maîtresse : Marie-Thérèse Besson